



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

| Direction départementale  
des territoires et de la mer

# PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PDASR)

Bilan 2022

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE **VIVRE,  
ENSEMBLE**

## **TABLE DES MATIÈRES**

Bilan de l'accidentalité.....	3
Enjeux du Document Général d'Orientations (DGO).....	11
Orientations du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).....	12
Bilan des actions.....	13
Bilan de l'appel a projets.....	17
Bilan financier.....	20
Les actions en régie.....	21
Synthèse.....	24
Perspectives 2023.....	25

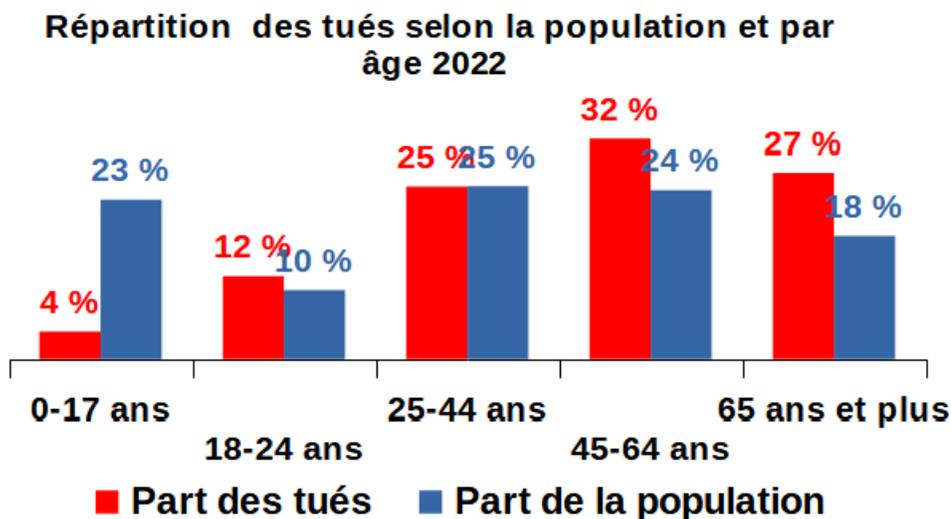
## BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

Le nombre de personnes tuées augmente de 7 % entre l'année 2019 et l'année 2022 et est stable comparé à 2021. La hausse de 13 tués de la mortalité annuelle entre 2022 (97) et la période 2017-2021 (84) est causée par la sous-mortalité de l'année 2020, probablement liée aux restrictions de circulation durant la pandémie du COVID. Si on exclut l'année 2020, la mortalité annuelle est en hausse de 8 tués (89 morts par an).

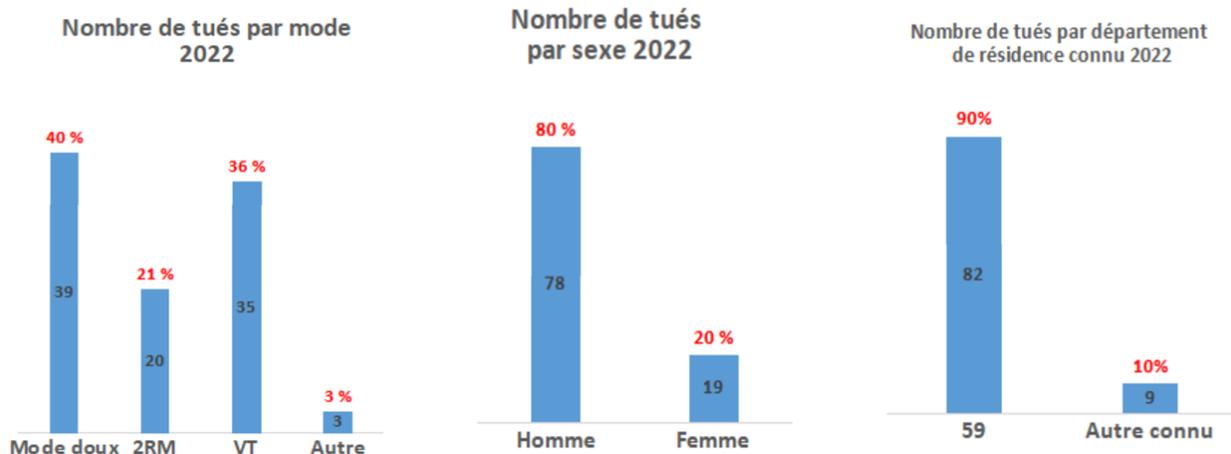
	Accidents Corporels	Accidents Mortels	Personnes tuées	Personnes blessées	dont Hospitalisées	Gravité*
2017	1 012	78	82	1 384	798	5,9
2018	959	78	83	1 173	554	7,1
2019	871	82	91	1 118	451	8,1
2020**	752	66	68	892	393	7,6
2021	1 029	91	97	1 274	424	7,6
2022	1 155	92	97	1 413	458	6,9
Evolution 2021-2022	+12%	+1%	0%	+11%	+8%	-10%
Evolution 2019-2022	+33%	+12%	+7%	+26%	+2%	-16%

\* gravité : nombre de personnes tuées pour 100 personnes blessées - \*\*Année marquée par la pandémie du Covid

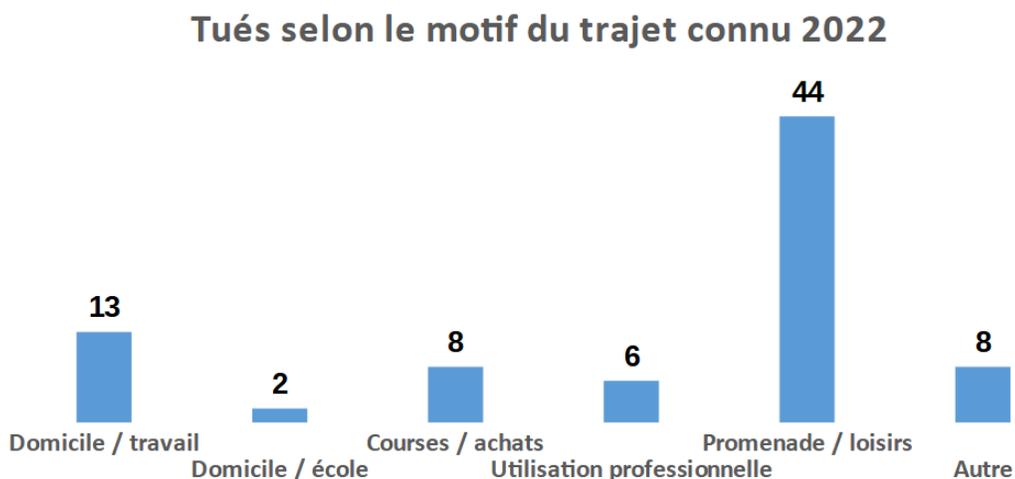
La mortalité des seniors (65 et plus) augmente de 9 points par rapport à la période 2017-2021, tandis qu'elle baisse de 8 points chez les 0-24 ans.



61 % des personnes tuées sont des usagers vulnérables (mode doux et 2RM).  
 80 % des personnes tuées sont des hommes.  
 90 % des personnes tuées dont la résidence est connue sont des nordistes.  
 La résidence de 6 % des tués est inconnue ou non renseignée.

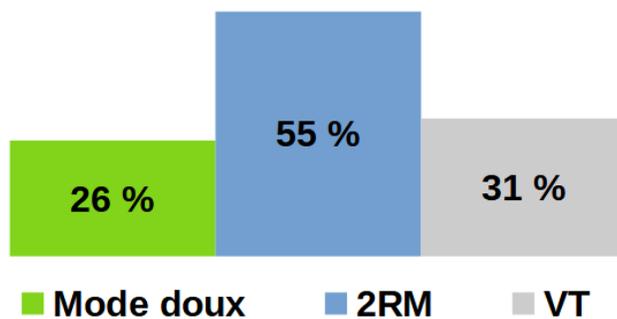


54 % des personnes tuées effectuent un trajet promenade/loisir .  
 23 % des tués réalisaient un trajet professionnel (domicile/travail ou utilisation professionnelle).  
 16 % des trajets des personnes tués sont non renseignés.

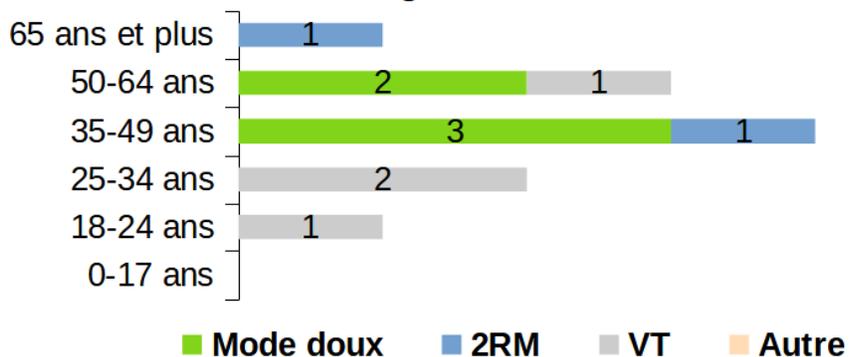


En 2022, 19 % des conducteurs 36 % piétons tués étaient alcoolisés.  
 Le taux d'alcool est inconnu ou non renseigné pour 46 % des conducteurs ou piétons tués pour cette période.

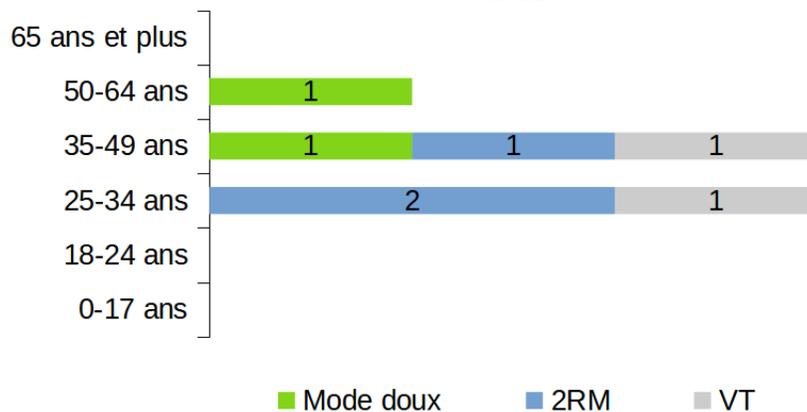
**Proportion de tués alcoolisés par mode 2022**



**Nombre de tués alcoolisés par mode et par âge 2022**

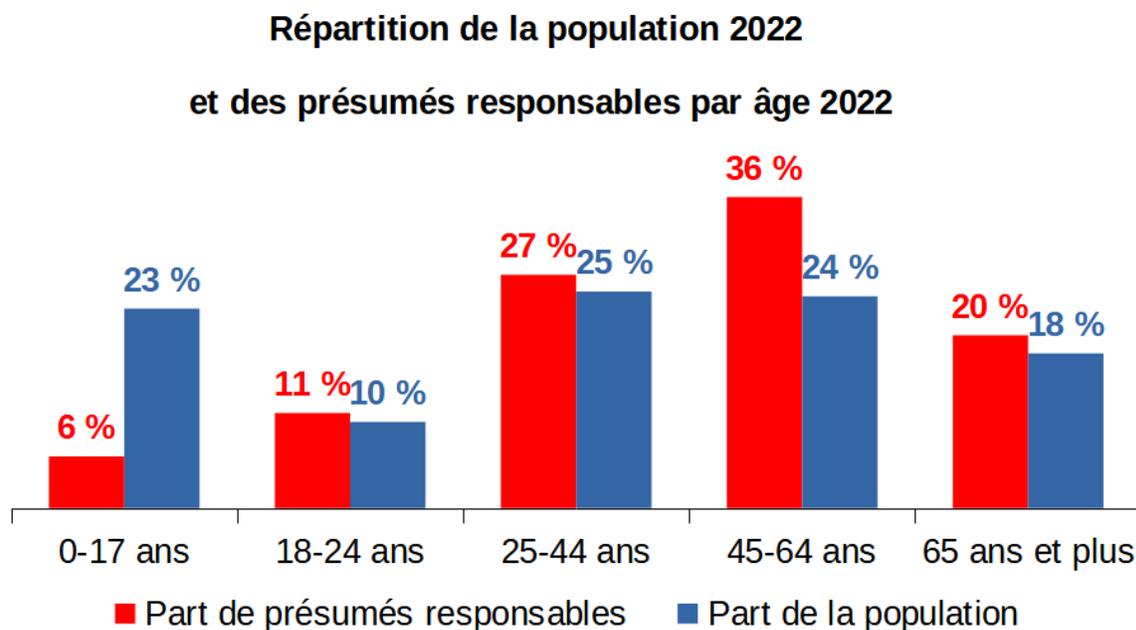


**Nombre de tués sous stupéfiants par mode et par âge 2022**

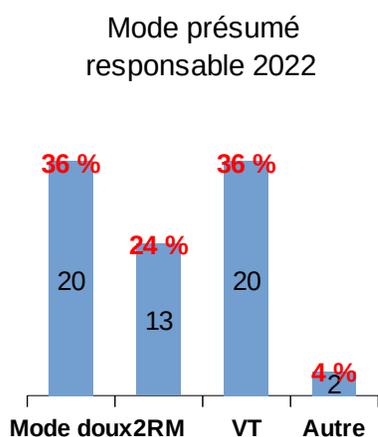


## Mortalité routière, les présumés responsables

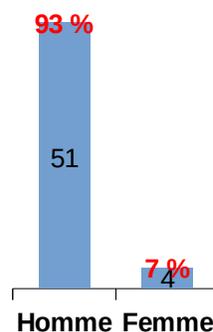
Alors qu'il représente que moins de la moitié de la population de la population du département (49 %), 63 % usagers présumés d'accidents mortels sont des adultes âgés de 25 à 44 ans.



36 % des présumés responsables d'accidents mortels sont des usagers de modes doux, 36 % des automobilistes, 24 % des conducteurs de 2 roues-motorisé est 4 % des conducteurs d'un autre type de véhicules.



**Sexe du présumé responsable 2019-2021**



Les facteurs relevés chez les présumés responsables dans les accidents mortels 2022 :

<b>Facteurs présumés responsables 2019-2021</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Total</b>	<b>Proportion</b>
<b>Vitesse excessive ou inadaptée</b>	34	2	<b>36</b>	<b>35,3 %</b>
<b>Inattention - téléphone</b>	21	3	<b>24</b>	<b>23,5 %</b>
<b>Malaise</b>	13	0	<b>24</b>	<b>23,5 %</b>
<b>Non respect de la priorité</b>	15	4	<b>19</b>	<b>18,6 %</b>
<b>Alcool seul</b>	18	1	<b>19</b>	<b>18,6 %</b>
<b>Stupéfiant seul</b>	17	0	<b>17</b>	<b>16,7 %</b>
<b>Autre cause</b>	10	1	<b>11</b>	<b>10,8 %</b>
<b>Changement de file</b>	7	1	<b>8</b>	<b>7,8 %</b>
<b>Alcool et stupéfiant</b>	6	0	<b>6</b>	<b>5,9 %</b>
<b>Contresens</b>	5	0	<b>5</b>	<b>4,9 %</b>
<b>Eblouissement</b>	2	2	<b>4</b>	<b>3,9 %</b>
<b>Non respect des distances de sécurité</b>	3	0	<b>3</b>	<b>2,9 %</b>
<b>Dépassement dangereux</b>	2	0	<b>2</b>	<b>2,0 %</b>
<b>Somnolence - fatigue</b>	1	0	<b>1</b>	<b>1,0 %</b>
<b>Médicaments</b>	1	0	<b>1</b>	<b>1,0 %</b>
<b>Nombre de PR avec au moins 1 facteur</b>	<b>94</b>	<b>8</b>	<b>102</b>	

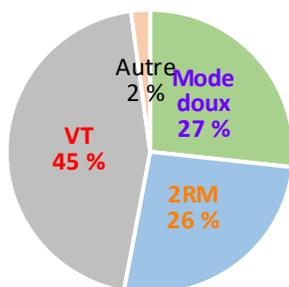
## Le risque routier professionnel

Dans le département du Nord, 47 % des tués le sont dans un accident impliquant un usager en domicile trajet ou en trajet professionnel.

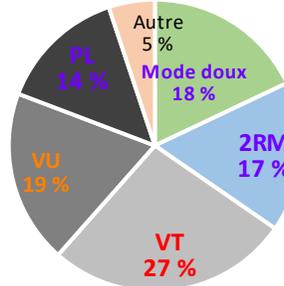
23 % des tués ont pour motif un trajet domicile-travail ou un trajet professionnel.

	Nombre de personnes tuées dans un accident avec...
... un usager en domicile/travail	25
... un usager en trajet professionnel	27
... un usager en trajet professionnel ou en domicile/travail	46
<b>Nombre de personnes tuées sur un déplacement domicile travail</b>	
Nombre de personnes tuées en trajet professionnel	6
Nombre de personnes tuées avec motif trajet renseigné	81
<b>Nombre de personnes tuées total</b>	<b>97</b>

Répartition des victimes en motif domicile-travail selon le mode 2022



Répartition des victimes en motif utilisation professionnelle selon le mode 2022

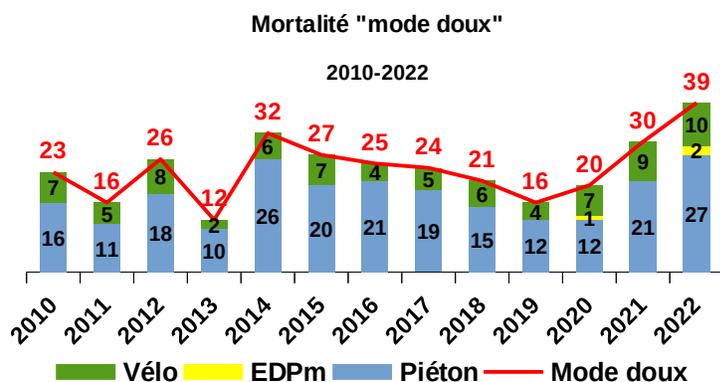


Entre 2022, 35 % des usagers présumés responsables d'accidents mortels effectuaient un trajet professionnel (domicile/travail ou utilisation professionnelle).

## Les modes doux

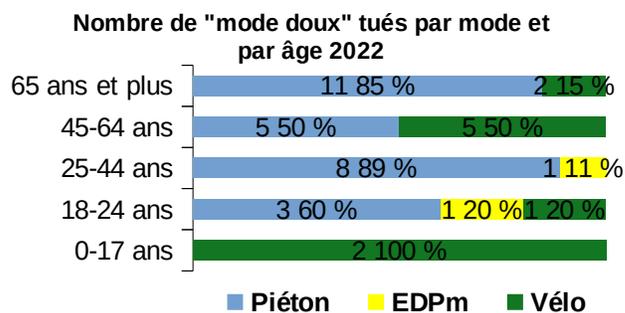
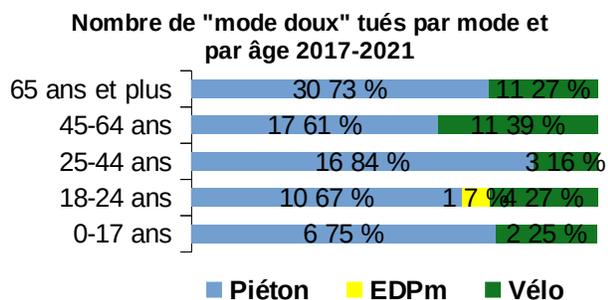
En 2022 39 usagers de modes doux sont décédés contre 30 en 2021 soit une hausse de 30 % (6 piétons de plus, + 1 cycliste de plus et + 2 EDPm ).

Par rapport à 2019, la mortalité des usagers en mobilité douce augmente de 144 % (15 piétons de plus, + 6 cyclistes de plus et + 2 EDPm ).



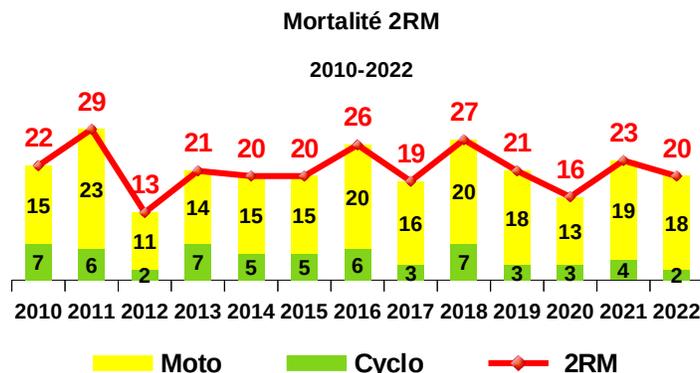
La représentativité des tués en mode doux est de 40 % en 2022 contre 26 % sur la période 2017-2021 soit une baisse de 14 points. Elle augmente aussi de 23 points par rapport à 2019.

En 2022 la représentativité des piétons seniors (65 ans +), soit 85 %, est en hausse de 12 points par rapport à la période 2017-2021.

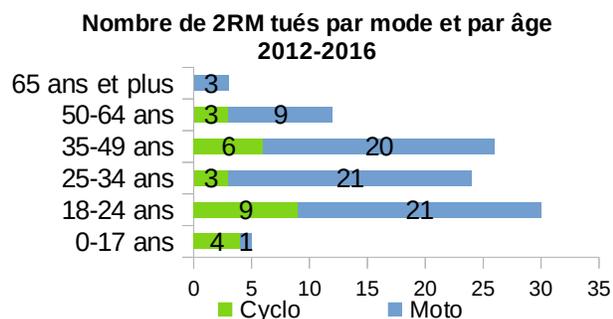
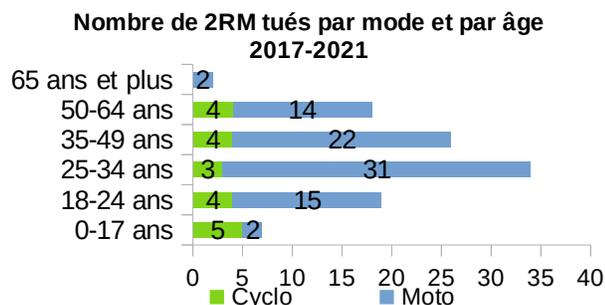


## Les deux roues motorisées

106 usagers de 2RM sont décédés sur la période 2017-2021 contre 100 sur la période 2012-2016 soit une hausse de 6 %. Cette hausse est portée par les 11 motocyclistes tués de plus (+15 %) tandis que 5 cyclomotoristes de moins sont décédés (- 25 %).



La représentativité des tués 2 RM est de 25 % sur la période 2017-2021 contre 23 % sur la période 2012-2016 soit une hausse de 2 points.



## **ENJEUX DU DOCUMENT GÉNÉRAL D'ORIENTATIONS (DGO)**

Le DGO 2018-2022 a été construit pour accompagner, fédérer et susciter les initiatives locales en matière de sécurité routière.

Outre les quatre enjeux nationaux (risque routier professionnel, addictions, conduites à risque des jeunes, protection des seniors), quatre autres enjeux ont été retenus pour le département du Nord : la vitesse, l'usage des distracteurs au volant, le partage de la voirie avec les usagers vulnérables (piétons, cyclistes) et la sécurité des conducteurs de deux-roues motorisés.

## ORIENTATIONS DU PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PDASR)

Le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) est réalisé chaque année en prenant en compte les priorités du territoire et les évolutions d'actions pour répondre à la réalité de l'accidentologie constatée sur notre département. Il permet ainsi de faciliter au niveau local les actions de prévention du risque routier.

À travers le PDASR, il est possible de :

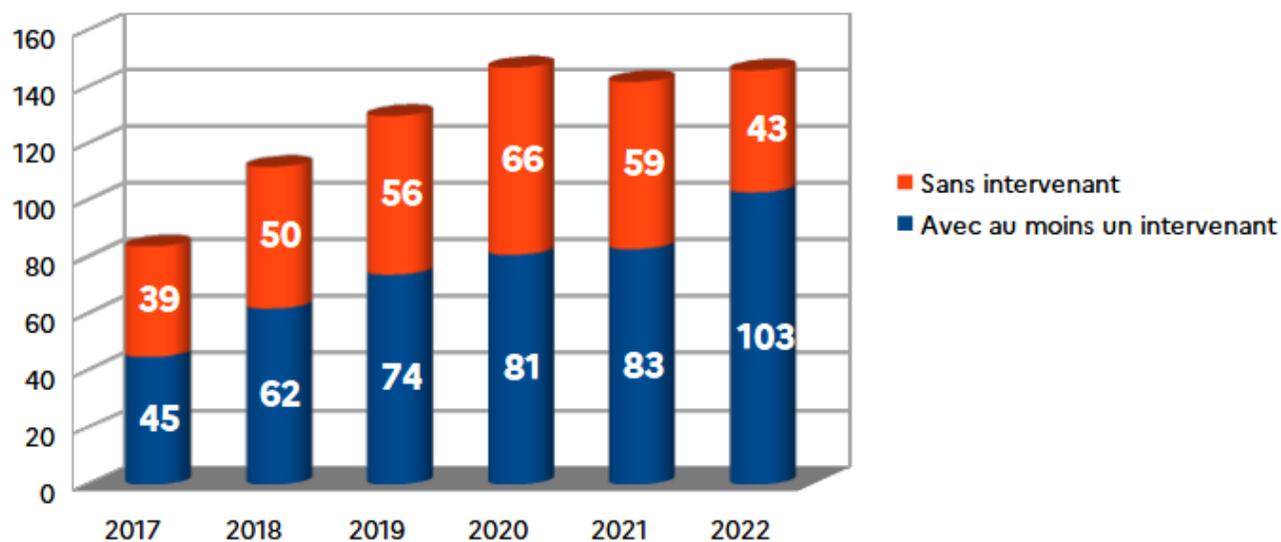
- subventionner des projets d'action de sécurité routière ;
- mettre à disposition à titre gracieux [des matériels de sécurité routière](#) ;
- missionner des intervenants bénévoles (IDSR) pour animer les actions.

## BILAN DES ACTIONS

**146 actions** ont été menées au titre du PDASR en 2022, dont 103 animées par les Intervenants départementaux de sécurité routière, et 29 ayant bénéficié d'une subvention (appel à projet PDASR 2022).

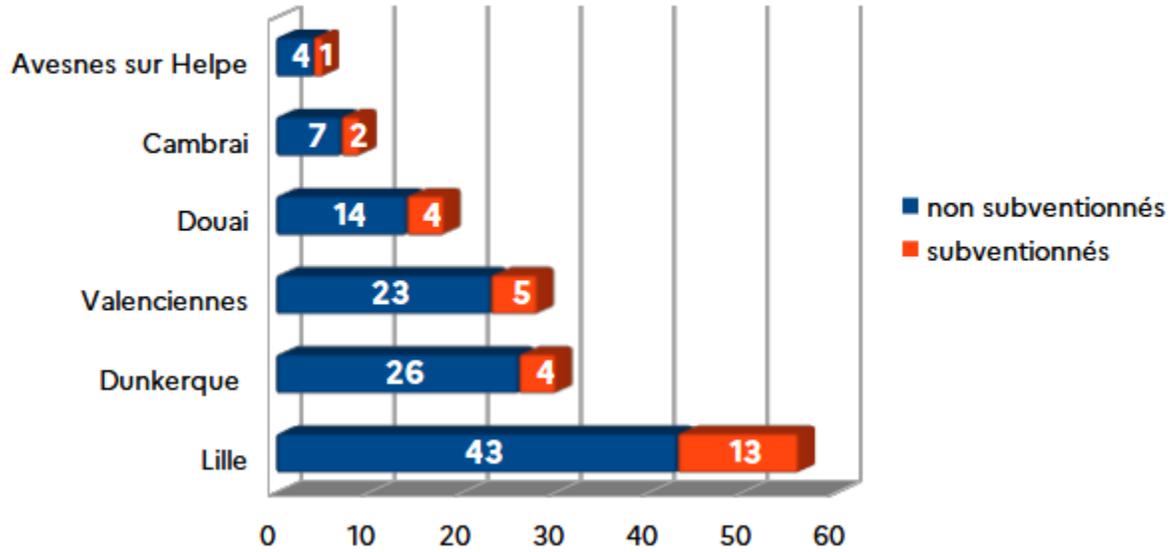
Le témoignage d'Ignace Cardinael a été sollicité 38 fois, majoritairement seul (seulement 8 interventions ont été accompagnées d'au moins un autre atelier).

**Nombre d'actions :  
sans ou avec l'intervention d'au moins un IDSR**



Si le nombre d'actions est relativement constant depuis 2020, le nombre d'actions sur lesquelles interviennent les IDSR est en augmentation.

## Répartition des actions par arrondissement

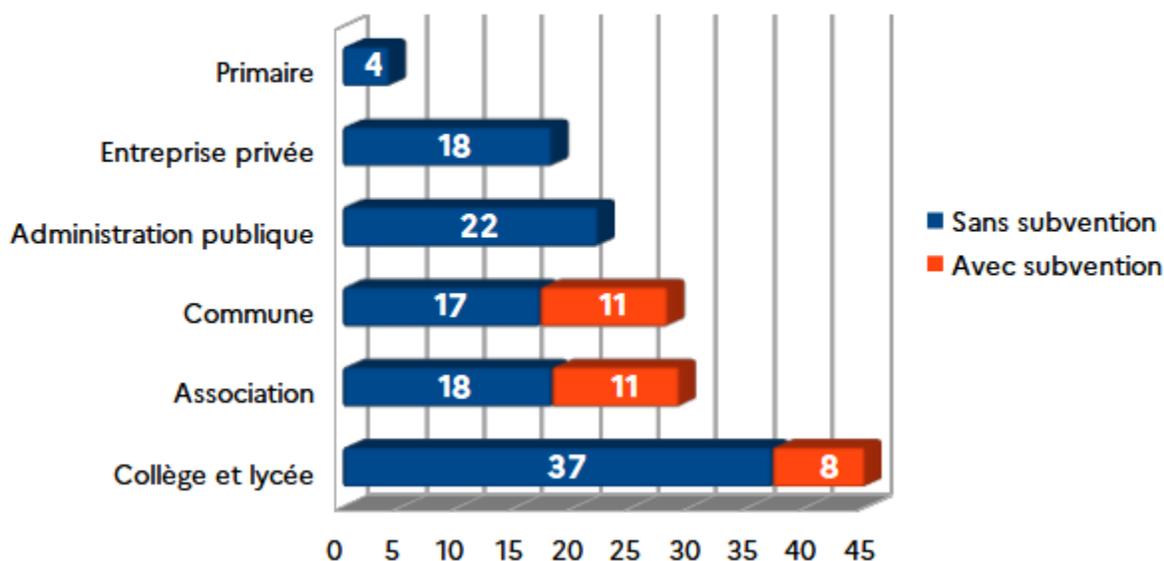


Les actions se déroulent majoritairement sur le territoire de l'arrondissement de Lille, avec un nombre total de 56 actions.

Les territoires les plus délaissés sont les arrondissements de Cambrai et Avesnes-sur-Helpe avec respectivement 9 et 5 actions sur l'année 2022.

La tendance est constante sur les 3 années précédentes.

## Typologie des porteurs de projets

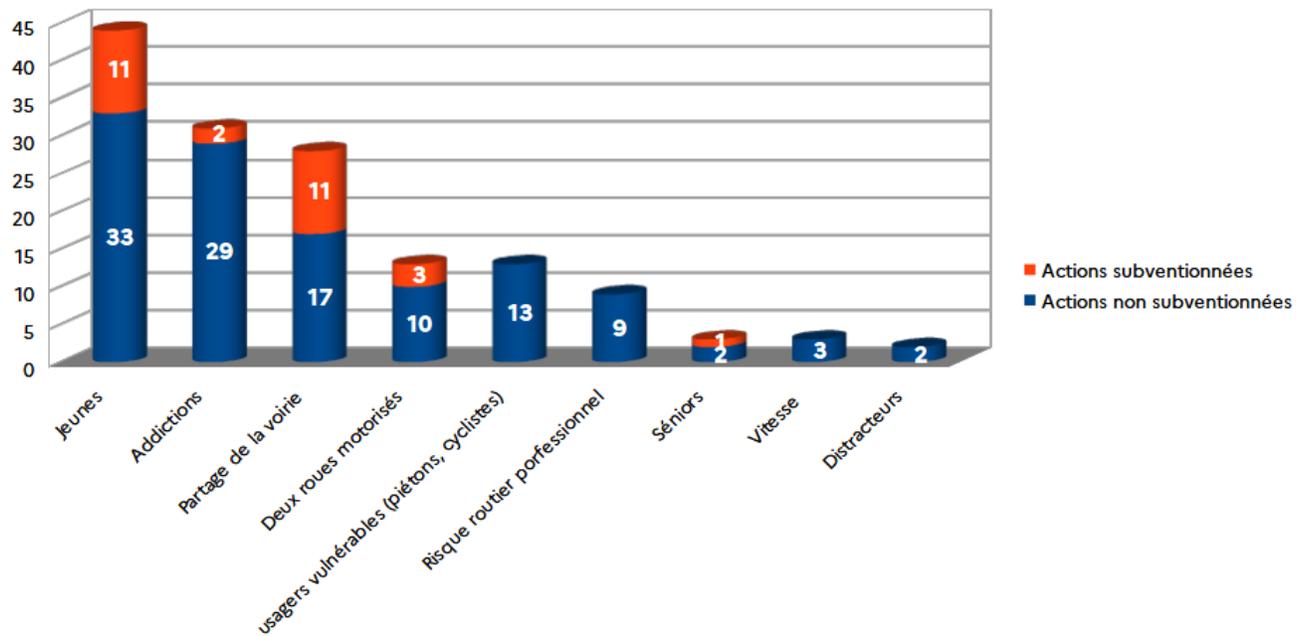


Les projets sont majoritairement portés par des établissements scolaires pour ce qui concerne les actions non subventionnées.

Les projets faisant l'objet d'une demande de subvention sont plutôt portés par des associations ou des communes.

A noter que si les écoles primaires sont peu présentes dans les porteurs de projet, elles font l'objet de nombreuses actions de sensibilisation portées par les communes notamment via la piste d'éducation routière.

## Répartition des actions par enjeu



Les actions 2022 concernent majoritairement l'enjeu « jeunes ». Viennent ensuite les enjeux « addictions » et « partage de la voirie ».

Les enjeux « séniors », « vitesse » et « distracteurs » sont peu représentés.

A noter que les actions peuvent regrouper plusieurs enjeux, mais il a été demandé aux porteurs de projets de ne préciser que l'enjeu principal de l'action.

## BILAN DE L'APPEL A PROJETS

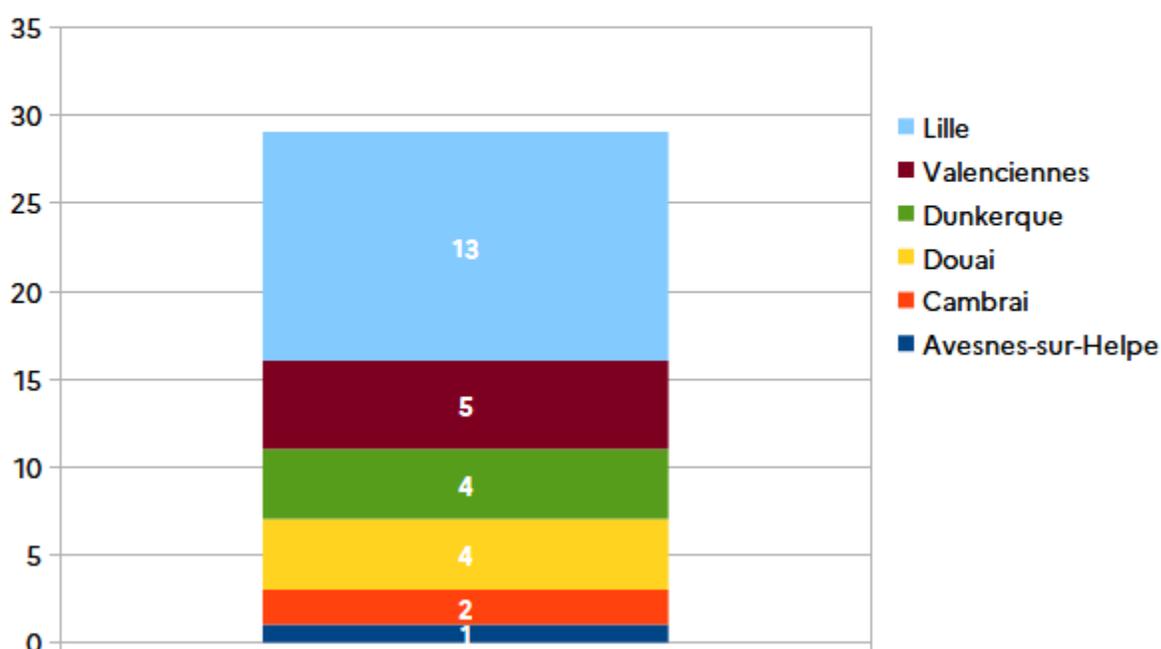
L'objectif de l'appel à projets est de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux afin de réduire le nombre de victimes (tués et blessés) et d'accidents de la route. Les actions financées constituent des leviers de prévention dans la politique nationale de sécurité routière.

Un intérêt particulier a été accordé aux projets faisant preuve d'innovation tant sur le contenu que sur la mise en place de l'action avec un examen détaillé des éléments suivants : le public visé, l'action personnalisée, les matériels utilisés, les partenariats mis en place.

42 dossiers de demandes de subvention ont été déposés au titre de l'appel à projets PDASR 2022.

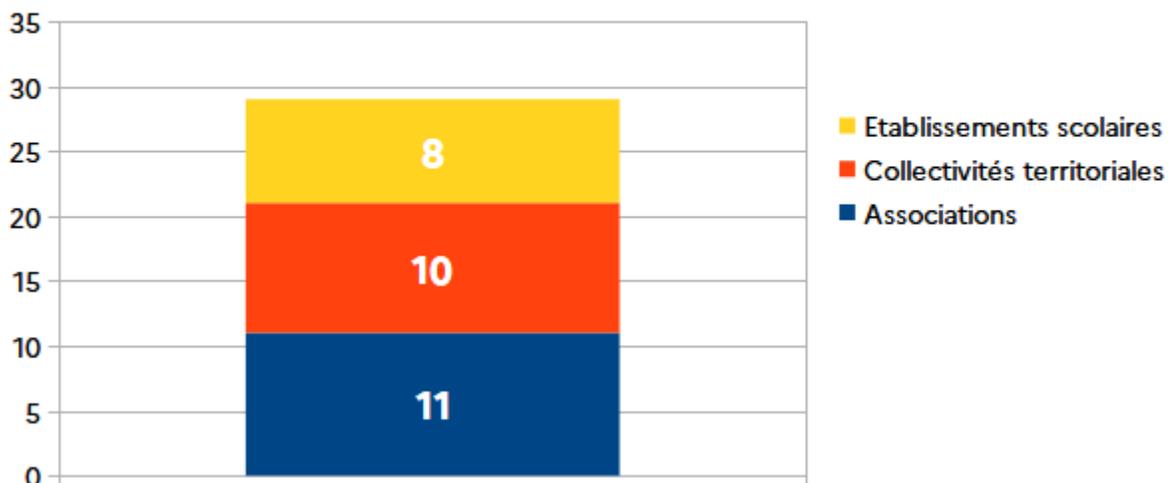
29 dossiers ont été acceptés, 11 dossiers refusés et 2 demandes annulées suite à la proposition d'offre de service de la coordination Sécurité routière.

### Répartition des actions subventionnées par arrondissement



L'arrondissement de Lille est le plus actif, suivi de Valenciennes, Dunkerque et Douai. Les arrondissements de Cambrai et Avesnes-sur-Helpe sont les moins porteurs de projets.

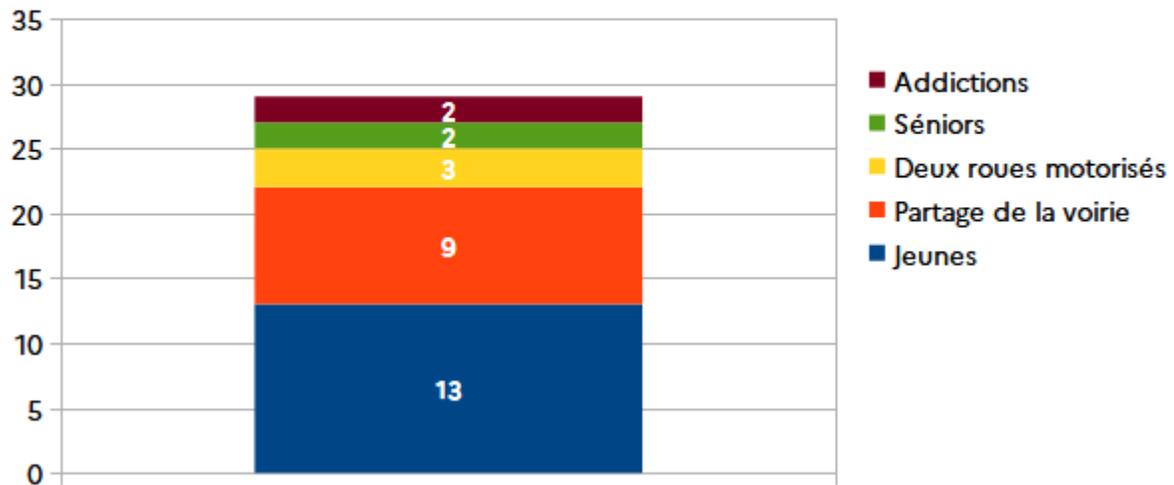
### Typologie des porteurs de projets (actions subventionnées)



Trois types de porteurs de projets sont impliqués : les associations, les collectivités territoriales et les associations.

On peut déplorer l'absence de structures privées qui peuvent elles aussi prétendre à une subvention au titre du PDASR.

## Répartition des actions subventionnées par enjeu



L'enjeu « jeunes » reste l'enjeu le plus représenté sur les actions subventionnées. Les enjeux des actions subventionnées sont cohérents avec les enjeux de l'ensemble des actions.

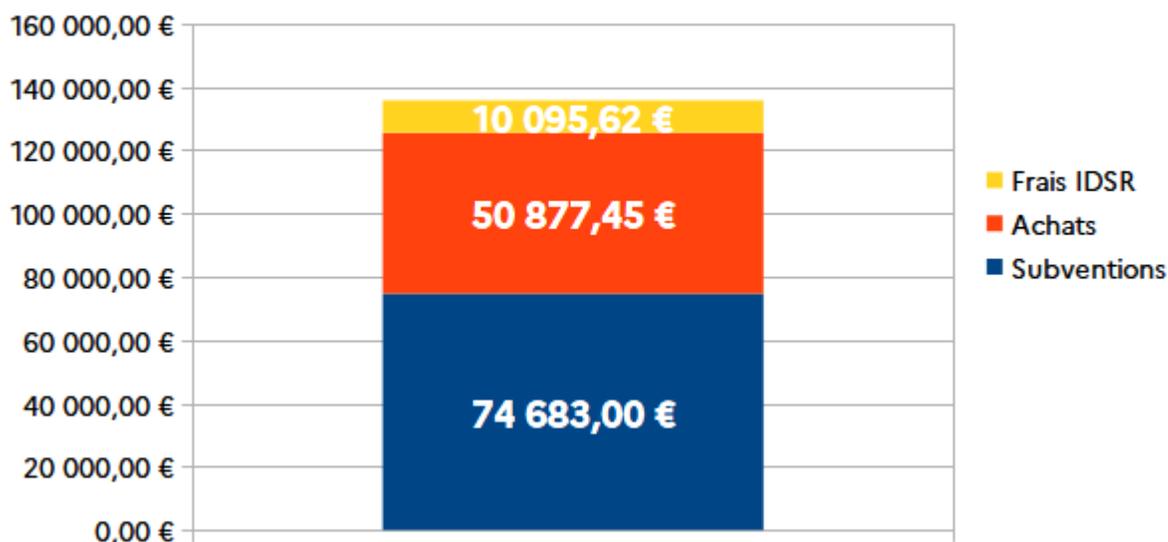
### Bilan financier de l'appel à projets PDASR

Montant total des subventions demandées	182 968 €
Montant total des dépenses éligibles	126 941 €
Montant total des subventions attribuées + FCTVA	<b>94 996 €</b>

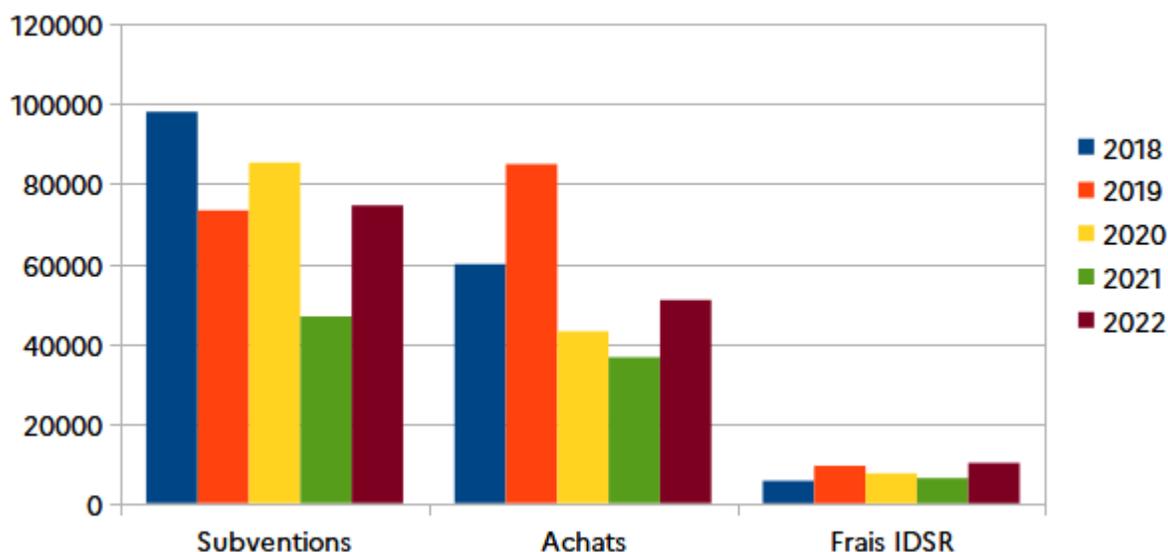
Le montant total subventionné approche les 52 % du montant des subventions demandés et représente près de 72 % des dépenses éligibles.

# BILAN FINANCIER

## Répartition du budget



## Evolution du budget (période 2018 - 2022)



En 2022, le budget global est en baisse.

Le montant des subventions et des achats suit cette baisse.

Le montant des frais des intervenants départementaux de sécurité routière est en légère augmentation, en concordance avec l'augmentation du nombre d'actions auxquels ils participent.

## LES ACTIONS EN RÉGIE

### Calendrier des actions en régie en 2022

12 et 13 mars 2022 : Mechanic' show de Pecquencourt – stand d'information et de sensibilisation aux équipements de sécurité.

Tombola (gilet air-bag moto, gants moto)

**Enjeu : 2RM**

21 mars : inauguration des vélos électriques de la préfecture

**Enjeu : mobilité douce**

25 mars : dictée du Paris-Roubaix : sensibilisation au partage de la voirie auprès des jeunes

**Enjeu : jeunes**

16 et 17 avril : Paris-Roubaix - stand d'information et de sensibilisation « La route se partage »

**Enjeu : usagers vulnérables**

21 mai : journée reprise de guidon à Lezennes

**Enjeu : 2RM**

07 juin : journée de sensibilisation – ateliers 2RM, véhicule léger et conduite sous emprise de l'alcool et de produits stupéfiants

**Enjeu : addictions**

12 juin : journée reprise de guidon à Spycker

**Enjeu : 2RM**

du 04 au 06 juillet : Tour de France - stands d'information et de sensibilisation « la route se partage » à Dunkerque, Aremberg et Lille

**Enjeu : partage de la voirie**

du 02 au 07 août : quartiers d'été de Lille – stand 2RM

**Enjeu : 2RM**

18 septembre : WEAN de Nieppe – stand d'information et de sensibilisation « voiture »

**Enjeu : voiture**

22 septembre : PARTENORD Habitat – journée de sensibilisation aux risques routiers professionnels

**Enjeu : risques routiers professionnels**

24 septembre : fête du vélo à Vauban Esquermes – atelier Junicode

**Enjeu : jeunes**

17 novembre : Caisse d'Épargne – journée de sensibilisation aux risques routiers professionnels

**Enjeu : risques routiers professionnels**

## ***Le mois de la sécurité routière***

30 septembre : congrès des maires du Nord – stand d'information

27 et 28 septembre : Denain – représentations théâtrales de la Compagnie Internationale Alligator

Public : lycéens

**Enjeu : multi enjeux**

04 octobre : Cambrai – Établissement pour insertion dans l'emploi de Cambrai

Public : volontaires de l'EPIDE

**Enjeu : voiture**

06 octobre : Dunkerque (place Jean Bart)

Public : collégiens et grand public

**Enjeu : partage de la voirie**

10 octobre : Douai – Parking de Gayant expo

Public : lycéens

**Enjeu : voiture, addictions**

12 octobre : Lille – place de la République

Public : grand public

**Enjeu : partage de la voirie**

14 octobre : Caudry – Journée de la sécurité intérieure

Public : collégiens, lycéens et grand public

**Enjeu : 2RM et voiture**

17 octobre : Valenciennes – lycée La Sagesse

Public : lycéens

**Enjeu : 2RM, voiture, addictions**

20 octobre : Aulnoye Aymeries – Lycée Pierre et Marie Curie

Public : lycéens

**Enjeu : voiture, addictions**

25 octobre : Lille – signature de la charte d'engagement pour une route plus sûre par 3 entreprises majeures du département (Caisse d'Épargne, Décathlon, Partenord Habitat)

**Enjeu : risques routiers professionnel**

Appel à candidature auprès des moto écoles du département pour une mise à disposition d'un jeu de 5 gilets air bag

**Enjeu : 2RM**

## SYNTHÈSE

L'année 2022 a été une année particulièrement riche en actions organisées en régie avec notamment la mise en place du mois de la sécurité routière (demande du préfet du Nord au regard des chiffres des accidents sur notre territoire).

Elle marque aussi une vraie reprise des actions suite à la fin des confinements dus à l'épidémie de Covid.

L'année 2022 a vu la mise en place d'un nouvel atelier sur l'enjeu « véhicule léger ». Un parcours sur véhicule à double commandes permet de sensibiliser à la conduite sous empire de l'alcool ou de substances illicites. Animé par un inspecteur du permis de conduire, cet atelier a été éprouvé lors du mois de la sécurité routière.

Cet atelier se fera exclusivement en régie.

Le budget 2022 a permis à la coordination sécurité routière d'investir dans l'achat de trottinettes. Ces trottinettes seront associées à la piste d'éducation routière afin de sensibiliser aux règles de conduite et de sécurité des EPDM.

Du matériel pour la piste d'éducation routière a également été acheté afin de renouveler celui détérioré par les nombreuses utilisations.

## PERSPECTIVES 2023

### Appel à projets PDASR 2023

L'appel à projet a été clôturé le 10 février 2023. Les actions doivent répondre à un des 4 enjeux du DGO 2023-2027 :

- les deux-roues motorisées,
- les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non respect des priorités, distracteurs,
- les nouveaux modes de mobilité dite douce : vélo, engin de déplacement personnel motorisé, marche,
- le risque routier professionnel.

42 dossiers ont été déposés, dont 23 nouvelles actions. Les enjeux les plus représentés sont les conduites à risques et les nouveaux modes de mobilité dite douce.

32 dossiers ont été acceptés pour un total de subvention accordée de 90 432 €.

### Evolution de l'offre de service

Des fiches pratiques seront réalisées à destination des porteurs de projets. L'objectif premier est de permettre aux organismes demandeurs de mieux préparer et dimensionner leurs actions.

Le second objectif est d'avoir des ateliers davantage qualitatifs que quantitatifs, et de permettre aux IDSR de proposer des interventions de qualité.

Ces fiches détailleront chaque atelier en fonction de la thématique souhaitée et du public cible. Des exemples de planning de passage seront proposés.

Les inspecteurs du permis de conduire seront désormais systématiquement consultés pour animer les actions de sécurité routière (lorsque celles-ci seront programmées au moins 2 mois avant la date d'action).

## Dématérialisation des démarches

La dématérialisation des démarches est lancée dès début 2023.

L'appel à projet ainsi que la demande de mise à disposition des matériels et d'intervenants se font d'ores et déjà en ligne, via la plate-forme Démarches simplifiées.

La consultation des IDSR et des IPCSR pour la participation aux ateliers par formulaire en ligne (google forms) a été démarré en 2022 et se poursuit en 2023.

Un espace sur la plate-forme Resana sera mis en place pour échanger les documents avec les IDSR (ordres de missions, planning d'intervention, etc).

## Actions en régie

Plusieurs actions en régie sont programmées :

- 8 et 9 avril : stand « La route se partage » sur le village d'arrivée du l'occasion du Paris-Roubaix

- deux journées de reprise de guidon (13 mai à Lezennes et 03 juin à Famars) :

chaque journée réunit 30 participants, prioritairement des permis A2.

Après une matinée d'ateliers (freinage d'urgence, slalom, évitement, allure lente, code de la route, sensibilisation aux angles morts, sensibilisation aux équipements de sécurité notamment le gilet air-bag), les participants partent pour un circuit sur route par groupe de 5 ou 6, encadrés par deux intervenants. L'objectif de cette sortie est de travailler la trajectoire de sécurité.

- signature de la charte des 7 engagements pour une route plus sûre par le 5000ème signataire, Décathlon France : à l'occasion de la modification de la charte d'engagement et de la signature par Décathlon France, Florence GUILLAUME, déléguée à la sécurité routière,

- 22 au 26 mai : à l'occasion des journées de la sécurité routière au travail, les thématiques de la conduite sous empire de l'alcool, l'utilisation du téléphone portable au volant, la vitesse, etc, seront abordées à travers la mise en place de ste de table et la publication quotidienne d'articles sur l'intranet

- 14 septembre : journée d'action au SPIP de Maubeuge. Il s'agit de sensibiliser des conducteurs condamnés pour conduite sous empire de l'alcool ou de stupéfiants.

Actions à programmer :

- action « trottinettes » en collaboration avec la ville de Lille (en septembre, à l'occasion du passage de l'âge légal à 14 ans),
- mise en place de l'exposition sur les femmes en sécurité routière en préfecture en octobre





# SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE, ENSEMBLE**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer Nord  
Service Sécurité Risques et Crises  
Unité Sécurité et Circulation Routières

03 28 03 85 48  
ddtm-pdasr@nord.gouv.fr

62 Bd de Belfort - CS 90007 – 59042 Lille Cedex

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)